



**Compte Rendu de la Séance Publique  
Du Conseil Municipal du mardi 18 septembre 2018 à 20H30-  
Qui s'est tenue en Mairie**

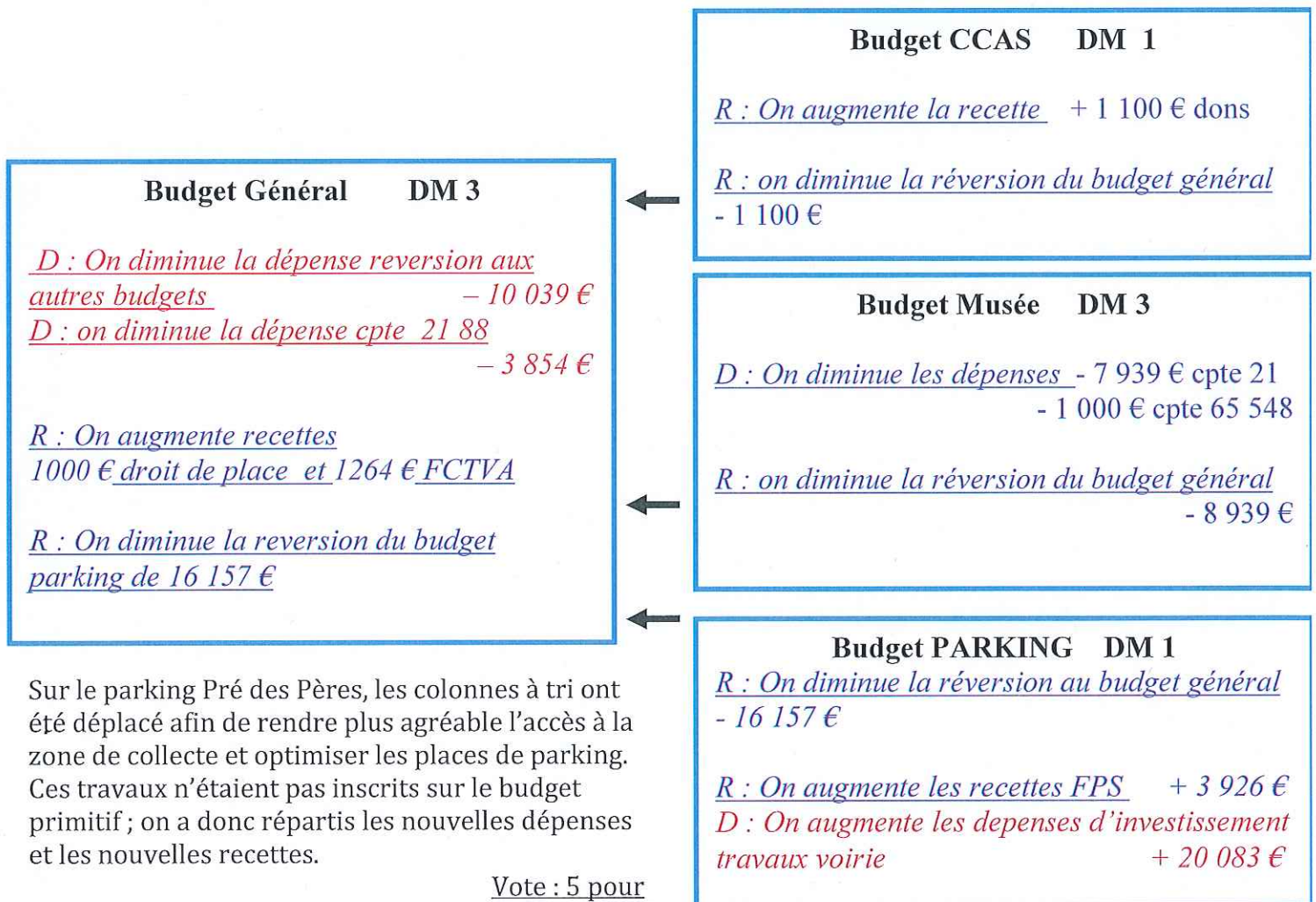
**Présents** : MACHETEL Philippe, MOULIERES Christine, BORG Hubert, BALS Joël, BONNET Guilhem,  
**Absents** : SANDONATO Jean Daniel, JAUDON Nicolas, SEGALA Philippe.  
**Secrétaire de séance** : RIVIERE Stéphanie.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au public et propose de suivre l'ordre du jour.

**1- VOTE DE DECISIONS MODIFICATIVES SUR LES DIFFERENTS BUDGETS :**

Il convient aujourd'hui de réajuster les crédits votés lors des budgets primitifs de début d'année ; en effet, des recettes mais aussi des dépenses supplémentaires vont avoir lieu, il convient donc de réactualiser les budgets.

Un schéma retraçant les mouvements de crédits vous est présenté :



Sur le parking Pré des Pères, les colonnes à tri ont été déplacé afin de rendre plus agréable l'accès à la zone de collecte et optimiser les places de parking. Ces travaux n'étaient pas inscrits sur le budget primitif ; on a donc répartis les nouvelles dépenses et les nouvelles recettes.

Vote : 5 pour

Monsieur le Maire donne à présent des informations diverses :

- Une subvention a été attribuée par le Département de l'Hérault pour l'achat de nouveaux équipements pour l'aire de jeux des enfants du parking Pré des Pères. L'installation devrait se débiter au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.
- Le poste de Police doit subir des améliorations intérieures : cela pourrait être fait par un carreleur professionnel ou dans le cadre de travaux d'intérêts généraux.
- Monsieur le Maire tient à rappeler que le Théâtre de Verdure ne doit pas servir de parking habituel pour les véhicules des résidents sauf sur autorisations spéciales. Un panneau sera placé à l'entrée du Théâtre de Verdure afin de rappeler la réglementation.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 22 heures.